****

**Quarante-cinquième session du Groupe de travail sur l’Examen périodique universel**

**Déclaration du Mali lors du 4eme cycle de l’examen périodique universel concernant la République de Côte d’Ivoire**

**(mardi 5 novembre 2024 à 14h00)**

Merci Monsieur le Président,

Le Mali souhaite une chaleureuse bienvenue à la Délégation de la République de Côte d’Ivoire et la félicite pour sa participation au quatrième cycle de l’EPU.

Ma délégation salue les progrès importants réalisés par la République de Côte d’Ivoire dans le domaine des droits de l’Homme depuis le troisième cycle de l’EPU.

Ma délégation relève, pour s’en féliciter, l’adoption de la stratégie sous-sectorielle de l’Administration pénitentiaire, y compris la réinsertion sociale et professionnelle des détenus pour une maîtrise de la population carcérale, l’adoption des mesures alternatives à l’incarcération.

Nous saluons la suppression des cotisations exceptionnelles prélevées par les COGES afin de favoriser l’accès des enfants vulnérables au système éducatif.

Dans un esprit constructif, le Mali recommande à la République de Côte d’Ivoire :

* de combattre la surpopulation carcérale en respectant les délais légaux de détention, en accélérant la construction et la réhabilitation des tribunaux et prisons, et en augmentant les ressources humaines ;
* de poursuivre et à intensifier ses efforts pour venir à bout de la traite d’enfants dans les plantations de cacao ;
* d’intensifier la construction d’écoles et le recrutement d’enseignants selon les besoins régionaux, de prendre des mesures de lutte contre la drogue en milieu scolaire en collaboration avec la police, et de sensibiliser davantage les parents au suivi scolaire de leurs enfants.

**Je vous remercie.**